



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignement secondaire

Question écrite n° 74591

Texte de la question

M. Georges Frêche attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation des professeurs d'éducation physique et sportive (EPS). La mise en place de nouveaux programmes mais surtout de la réforme de l'évaluation du baccalauréat qui prévoit l'attribution à toutes les classes de terminale d'un enseignement hebdomadaire de trois heures d'EPS nécessite un nombre d'enseignants suffisant. Or, 150 postes de professeurs d'EPS seraient prévus dans le projet de loi de finances pour 2002. A l'heure où la valeur éducative du sport et sa contribution efficace pour l'insertion sociale sont reconnues, le corps des enseignants d'EPS et les parents d'élèves sont inquiets face aux menaces qui planent sur cette discipline du fait de l'insuffisance de recrutement. Il lui demande donc quelles mesures il envisage de prendre à court terme pour faire face à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Georges Frêche](#)

Circonscription : Hérault (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74591

Rubrique : Éducation physique et sportive

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 25 mars 2002, page 1626